



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Présentation du plan « France Relance »





## 100 M<sup>ds</sup> €

pour faire la France de  
demain, grâce à une  
**économie d'avant-garde,  
écologique et créatrice  
d'emploi.**



**Un objectif ambitieux :** bâtir la France de 2030

**Des moyens sans précédent :** 100 milliards d'€ d'ici fin 2021 (soit 1/3 du budget annuel de l'État), dont 40% ont été financés par l'Union européenne

**Une méthode exigeante :** concertation, rapidité d'exécution et évaluation

**Avec les territoires :** partenariat avec les Régions ; 600 M€ afin de compenser les pertes de revenus et soutenir les investissements ; un fonds de sauvegarde pour les potentielles crises futures

# Trois priorités déclinée sur les territoires



## | PRIORITÉ 1 : L'ÉCOLOGIE

Un choix fort,  
**la relance par l'écologie :**  
**30 milliards d'euros**  
pour accélérer la  
transition écologique  
et transformer notre  
économie.



## | PRIORITÉ 2 : LA COMPÉTITIVITÉ

La relance comme  
moteur de notre  
**souveraineté  
économique** et  
de notre **indépendance  
technologique.**



## | PRIORITÉ 3 : LA COHÉSION

Une relance **sociale**  
et **territoriale** qui  
concerne **tous les  
Français**, en métropole  
comme dans  
les Outre-mer.



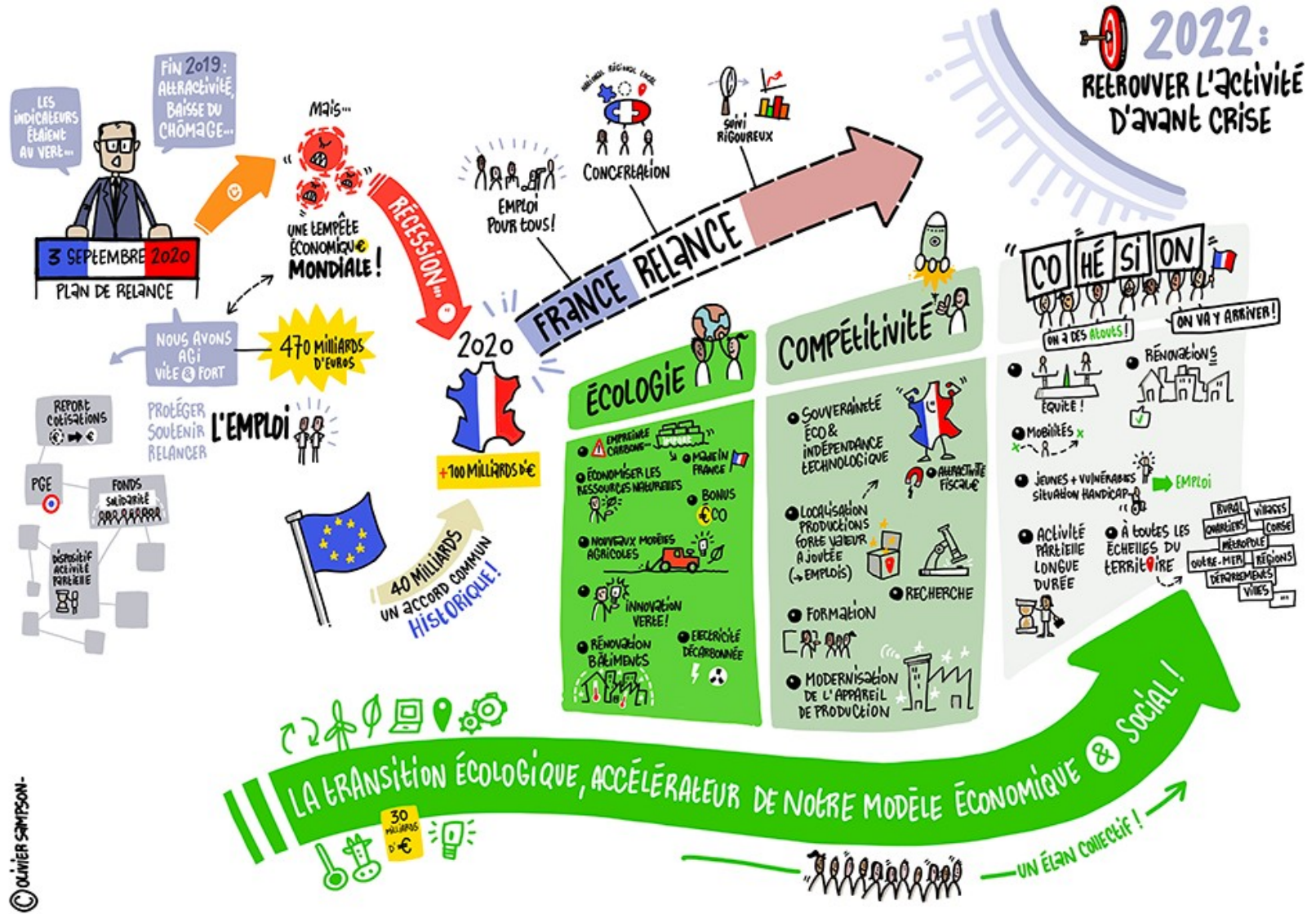
## Déclinaison opérationnelle dans le Calvados :

### 1 / Pilotage en tri-nome jusqu'à la fin décembre 2020 :

*Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON, sous-préfet de Vire pour le volet développement durable  
Madame Amandine DURAND, sous-préfète de Bayeux pour le volet accélération  
Madame Marine LANNOY, stagiaire ENA pour les volets compétitivité et cohésion*

**2/ Janvier 2021 :** arrivée d'un **sous-préfet à la relance** dédié au département du Calvados

# Une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays



# Volet 1 : Écologie

## 30 Md€

**Permettre à la France de se développer  
en adoptant une croissance durable et juste**

6,7 Md€

## Logements privés → 2 Md€

- Augmentation substantielle du budget de MaPrimeRénov', élargie
- aux ménages non modestes, aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés
- Renforcement des aides de l'ANAH (Plan Initiative Copropriétés,
- Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain)
- 

## Bâtiments publics → 4 Md€

- AAP pour la rénovation des bâtiments de l'État et des universités et laboratoires de recherche
- Rénovation énergétique des lycées (crédits délégués aux Régions), des collèges, des écoles et des équipements sportifs (DSIL et DSID)

## Logements sociaux → 500 M€

- Soutien aux rénovations thermiques globales (bailleurs sociaux, collectivités et MOI)
- Déploiement de solutions industrielles de rénovation (initiative EnergieSprong)

## TPE/PME → 200 M€

- Dispositif fiscal incitatif pour la rénovation des locaux (objectifs du décret tertiaire)
- Renforcement de l'accompagnement des acteurs du « petit tertiaire privé » (programme SARE, CMA et CCI)



**650 M€**

## **Densification et renouvellement urbain : fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé → 300 M€**

- Opérations d'aménagement urbain et de relocation d'activité, revitalisation des centres-villes (ACV) et des centres-bourgs (PVD) : CPER
- Anciens sites industriels pollués à responsable défaillant : AMI de l'ADEME
- Outils d'accompagnement du CEREMA (Cartofriches, UrbanVitaliz)
- 
- 

## **Densification et renouvellement urbain : aide à la densification → 350 M€**

- Aide forfaitaire aux communes, calculée en fonction des m<sup>2</sup> de surface de logements construits au-delà d'un certain seuil de densité (décret en mars 2021)

550 M€

## Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience → 250 M€

- **Restauration écologique** (continuités, fonctionnalités)
- **Valorisation touristique** des espaces et aires protégés
- Amélioration de la **résilience des espaces littoraux** face au changement climatique
- Amélioration de la **sécurité des barrages** hydrauliques
- 

## Sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales → 300 M€

- Modernisation, réhabilitation des **réseaux d'eau potable et d'assainissement**
- Mise aux normes des **stations de traitement**
- **Déconnexion des eaux pluviales** des réseaux d'assainissement
- Equipement d'**hygiénisation des boues** de station (Agences de l'eau)
- 

→ Appels à projet OFB, Agence de l'eau, Conservatoire, etc...



**500 M€**

## Investissement dans le réemploi et le recyclage → 226 M€

- **Réemploi** : développement et modernisation des ressourceries
- **Réduction de l'usage** des plastiques avec comme cibles principales l'industrie, la restauration collective, et les établissements de santé : R&D et équipements pour la substitution, à défaut le réemploi ou le recyclage des plastiques à usage unique, notamment les emballages
- **Recyclage du plastique** :
  - Études de faisabilité de l'incorporation de matières plastiques recyclées dans les process industriels,
  - Investissements matériels pour adapter les équipements de production,
  - Recherche sur le recyclage chimique des plastiques

## Modernisation des centres de tri, recyclage et valorisation des déchets → 274 M€

- **Tri sélectif** : renforcer le déploiement sur la voie publique, moderniser des centres de tri pour favoriser le recyclage
- **Valorisation** des bio-déchets (méthanisation ou le compostage) et des combustibles solides de récupération (production d'énergie)

→ **Abondement du fonds « Économie circulaire » de l'ADEME** (sauf recherche sur le recyclage chimique = Bpifrance) - Logique de guichet ou appels à projets

1,2 Md€

## Accélérer la transition agro-écologique → 400 M€

- **Mesure « Haies »** en faveur de la plantation, de la gestion durable des haies et de leur valorisation
- **Structuration de filières agro-écologiques** (FranceAgrimer et Agence Bio)
- **Territorialisation de l'alimentation** : locale, de qualité, accessible à tous
- Équipement et formation des collectivités pour une restauration scolaire à base de produits locaux
- Projets en faveur d'une alimentation solidaire
- Agriculture urbaine (création de jardins, équipement)
- Projets alimentaires territoriaux

## Renouvellement et développement des agro-équipements → 250 M€

- **Matériels** plus performants en matière environnementale : agro-équipements de précision, de culture combinée, de stockage, etc...
- **Matériel** limitant l'exposition aux aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse)
- **Promotion, R&D** : Accompagnement des concepteurs et fabricants de matériels

1,2 Md€

## Stratégie nationale sur les protéines végétales → 100 M€

- **Matériels** nécessaires à la culture de plantes riches en protéines et à leur transformation
- **Promotion** des produits à base de protéagineux, formation des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective, éducation à l'alimentation
- **Recherche** : création variétale et transformation innovante

## Filières animales : modernisation, sécurité sanitaire et bien-être animal → 250 M€

**Compétitivité, Hygiène et Bien-être animal** : Investissements dans les élevages, les abattoirs et les entreprises de transformation

▪

## Aider la forêt à s'adapter au changement climatique → 200 M€

- **Renouvellement des forêts** publiques et privées avec des essences résilientes au changement climatique
- Productions de **graines et plants** (vergers à graines, pépinières)
- Equipements de **première et seconde transformation** du bois, de construction bois
- **Recherche** sur l'adaptation et l'évolution des forêts face au changement climatique

**1,2 Md€**

## **Soutien à l'efficacité énergétique et à l'adaptation des procédés des entreprises industrielles**

- Projets d'investissement supérieur à 3M€ → appels à projets lancés par l'ADEME en 2020, 2021 et 2022
- Projets de moindre ampleur et plus standardisés → soutien en guichet distribué par l'ASP sur la base d'une liste d'équipements éligibles
- 

## **Soutien à la chaleur bas-carbone des entreprises industrielles**

- Porte à la fois sur l'investissement et le fonctionnement des installations (compenser l'écart de coûts total entre la chaleur produite à partir de biomasse ou de CSR et la solution fossile alternative sur une période pluriannuelle)
- Priorisation des projets permettant d'éviter des émissions de CO2 au moindre coût en termes de niveau de soutien public
- Lancement par l'ADEME d'appels à projets en 2020, 2021 et 2022

8,2 Md€

## Développer une filière d'hydrogène vert en France → 2 Md€

- Soutien aux projets portés par les entreprises dans les territoires
- Mécanisme de soutien à l'hydrogène produit par électrolyse de l'eau
- par appel d'offres et complément de rémunération
- Projet commun européen (IPCEI) visant à soutenir l'industrialisation et le développement des démonstrateurs

## PIA : innover pour la transition écologique → 3,4 Md€

- Premières stratégies présentées dès la fin 2020: hydrogène décarboné, décarbonation de l'industrie agro-alimentaire, développement de solutions nouvelles pour la ville de demain

## Soutien au secteur nucléaire → 200 M€

- Aide au renforcement des compétences des entreprises de la filière
- Soutien aux projets de modernisation, de R&D et de croissance des entreprises
- Développement des réacteurs modulaires de petite taille (SMR)
- Développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs

## Soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile → 2,6 Md€

- Fonds d'investissement aéronautique (créé en juillet 2020) et automobile
- Fonds de soutien aux investissements des PME et ETI (AAP Bpifrance)
- Renforcement du soutien à la R&D

**2,5 Md€**

## Prêt vert

- PME et ETI qui investissent dans l'amélioration de la performance environnementale de leur process industriel ou de leurs produits
- Dès septembre 2020

## Prêt économies d'énergie (PEE)

- TPE-PME de plus de 3 ans de tout secteur d'activité
- Contribution au financement de projets intégrant des équipements éligibles aux certificats d'économies d'énergies (CEE)
- Dès septembre 2020

## Interventions en fonds propres

- Investissement en direct (prise de participation minoritaire au capital de PME-ETI) à travers : l'activité d'investissement « Mid & Large Cap », le fonds « France Investissement Énergie Environnement » (FIEE), le fonds Ecotechnologies et le fonds « Sociétés de projets industriels » (SPI)
- Investissement en fonds de fonds : souscription à des fonds de capital investissement, tels que *greentech* et TEE

## Les mobilités du quotidien : développer le plan vélo et les projets de transports en commun → 1,2 Md€

8,58 Md€

- Soutien aux travaux d'aménagement de réseaux cyclables
- Développement des transports ferroviaires autour des grands pôles urbains (soutien aux études préparatoires)
- Soutien au développement de nouvelles offres de service de transports collectifs dans les zones urbaines

## Mise en place d'un plan de soutien au secteur ferroviaire → 4,7 Md€

- Donner les moyens à SNCF Réseau de régénérer, moderniser et sécuriser le réseau national le plus circulé
- Accélération des travaux dans les gares (qualité d'accueil, accessibilité)
- Réouverture d'une à deux lignes de trains des nuit
- Réinvestir, aux côtés des Régions, dans les lignes de desserte fine du territoire
- Fret ferroviaire : investissements dans les lignes dites « capillaires »

## Accélération des travaux d'infrastructures de transport → 550 M€

- Réseau routier national : développement des bornes de recharge et des voies réservées (transports en commun, covoiturage)
- Réseau fluvial (VNF) : travaux de régénération, de modernisation et de préservation de la ressource en eau
- Domaine maritime : modernisation du réseau des CROSS, refonte du système numérique des affaires maritimes



**8,58 Md€**

## **Verdissement du parc automobile de l'État → 180 M€**

- Flottes de la police nationale, de la gendarmerie, des douanes et de la pénitencière
- Véhicules électriques ou hybrides rechargeables

## **Aide à l'achat de véhicule propre dans le cadre du plan automobile → 1,9 Md€**

- Evolution du dispositif de bonus automobile et du dispositif de la prime à la conversion (nouvelles modalités en vigueur depuis juin)
- Accélération du déploiement des bornes de recharge dans les territoires, sur les grands axes nationaux et dans les bâtiments publics

## **Amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale → 50 M€**

- Investissements en faveur de la résilience des réseaux de distribution en zone rurale
- Abondement du compte d'affectation spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » (FACÉ)

**250 M€**

## **Renforcer les filières de la pêche et de l'aquaculture pour une meilleure résilience et souveraineté de la France → 50 M€**

- Financement de projets de développement des filières de la pêche et de l'aquaculture (appel à projets)
- Plan d'aides aux investissements environnementaux non productifs
- Soutien au développement de navires innovants (mise en place d'un fonds environnemental)
- Campagne grand public de promotion des métiers liés à la filière pêche et aquaculture

## **Verdissement des ports maritimes → 200 M€**

- Programme d'investissement massif dans les grands ports maritimes : développement des infrastructures portuaires, développement d'équipements en faveur de la transition énergétique, aménagements d'infrastructures fluviales ou ferroviaires facilitant le report modal, construction d'entrepôts de stockage à haute qualité environnementale, électrification des quais, création de ponts d'avitaillement de GNL et d'hydrogène
- Renouvellement de la flotte de l'État destinée au balisage ou aux contrôles (avec des performances environnementales améliorées)

# La priorité : l'accélération

*Monsieur Vennin, sous-préfet, secrétaire général*

*Madame Durand, sous-préfète de Bayeux*

**Mise en place des « jeudis de l'accélération » afin de permettre aux maîtres d'ouvrage publics d'accélérer des projets existants ou naissants**



PRÉFET  
DU CALVADOS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Volet 2 : Compétitivité

## 34 Md€

**Permettre à nos entreprises de localiser de nouvelles productions à forte valeur ajoutée sur le territoire et créer des nouveaux emplois, pour plus de compétitivité**

*Monsieur Tenailleau, DDFiP adjoint*

*Madame Lannoy, Stagiaire ENA Préfecture du Calvados*

## Baisse des impôts de production → 20 Md€

- Réduction de 50 % de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour toutes les entreprises redevables ;
- Réduction de la moitié des impôts fonciers des établissements industriels ;
- Abaissement du plafond de la contribution économique territoriale (CET) en fonction de la valeur ajoutée qui serait ramenée de 3 % à 2 %.

## Renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI → 3Md€

- Création d'un label « relance » qui visera à identifier les placements financiers les plus pertinents pour une reprise durable de l'économie. Ce label sera destiné aux fonds nationaux ou régionaux dont la politique d'investissement favorise selon une approche d'investissement durable, le renforcement des fonds propres et quasi fonds propres des entreprises implantées en France ;
- Initiatives pour permettre l'octroi massif de financements longs au TPE/PME et ETI afin de soutenir leur capacité d'investissement par le biais de prêts participatifs des réseaux bancaires

## **Soutien au développement des marchés clés et aux filières stratégiques → 4,9 Md€**

- Investissements exceptionnels pour les technologies émergentes prioritaires  
Soutien aux filières stratégiques pour assurer la résilience et la souveraineté de l'économie
- Financement aux écosystèmes d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation  
Soutien de l'emploi en R&D

## **Relocalisation : sécurisation des approvisionnements critiques → 1 Md€**

Soutien à l'investissement ciblé sur des secteurs stratégiques (santé, numérique)  
Mise en place d'un fonds de 400 M€ de subventions mobilisables pour des projets d'investissements portés par des acteurs privés  
Pack rebond à destination des territoires d'industrie

## **Soutien à l'export**

Soutien financier aux PME-ETI pour la projection à l'export (chèque export)  
Chèque VIE

## **Soutien au secteur spatial et financement de la recherche duale en matière spatiale → 515 M€**

- Soutien en trésorerie et en fonds propres
- Stimulation de la recherche et de l'innovation
- Versement d'une subvention de 130 M€ au Centre national d'études spatiales

# Transformation numérique de l'État et des territoires



## **Mise à niveau numérique des TPE, PME et ETI → 385 M€**

- Sensibilisation et accompagnement collectif des TPE et PME à la numérisation
- Audit et accompagnement des PME et ETI ayant déjà acquis un premier niveau de maturité numérique
- Soutien à l'ensemble des PME mais également des ETI souhaitant réaliser un investissement dans les technologies de l'industrie du futur via une aide à l'investissement

## **Mise à niveau numérique de l'État et des territoires → 1,5 Md€**

- Projets de transformation numérique de l'État et des collectivités territoriales ;
- Mesures transversales de transformation ayant vocation à changer en profondeur les modalités de travail au sein de l'administration.



# Volet 3 : Cohésion

## 36 Md€

**Soutenir et accompagner les jeunes et de protéger les plus fragiles  
pour lutter contre la hausse des inégalité**

*Madame Lestradre, UD DIRECCTE*

*Monsieur Tenailleau, DDFiP adjoint*

*Madame Lannoy, Stagiaire ENA Préfecture du Calvados*

**6,5 Md€**

## **Prime à l'embauche d'un jeune de - de 26 ans**

4 000 euros versé pour tout CDI, CDI intérimaire ou CDD supérieur à 3 mois conclu d'ici le 31 janvier 2021 (sauf renouvellement de contrat)

## **Aides à l'alternance pour tout contrat d'apprentissage**

- 5 000 € pour l'embauche d'un alternant mineur ;
- 8 000 € pour l'embauche d'un alternant de plus de 18 ans (préparant à une diplôme jusqu'au master)

S'adresse pour tout contrat conclu avant le 28 février 2021

## **Aides à l'alternance pour tout contrat de professionnalisation**

- 5 000 € pour l'embauche d'un alternant mineur ;
- 8 000 € pour l'embauche d'un alternant de 18 à 29 ans.

S'adresse pour tout contrat conclu avant le 28 février 2021

## **Délai supplémentaire pour signer un contrat d'alternance**

Pour toute entrée en CFA entre le 1er août et le 31 décembre 2020, l'apprenti dispose de 6 mois à partir du début de sa formation pour signer un contrat d'apprentissage (contre 3 mois auparavant)

## Revaloriser les « emplois francs » des jeunes

*Embauche d'un jeune résidant dans un QPV demandeur d'emploi ou adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle, ou suivi par une mission locale. Montant : 17 000 euros / 3 ans pour CDI et 8 000 euros/2 ans pour CDD.*

## Développer le volontariat territorial en entreprise (VTE) « vert »

*Objectif : recrutement de 1 000 jeunes dans des TPE, PME et ETI sur des métiers de transformation écologique. Pour y répondre : une prime de 4 000 euros sera versée à l'entreprise qui accueille un jeune diplômé (BAC+2 à BAC+5) en VTE « vert »*

## Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires de la Garantie jeune

*Tout jeune sans emploi ou formation, âgé de 16 à 25 ans et en situation de précarité, peut entrer en Garantie jeunes et, en parallèle de son accompagnement vers l'insertion et l'autonomie, bénéficier d'une allocation mensuelle pendant 12 mois (+50 000 entrées prévues en 2021). Mobilisation nécessaire des missions locales pour cet objectif.*

## Développer les Contrats initiative emploi (CIE)

*Ouverture d'une enveloppe CUI-CIE ciblée sur les jeunes pour atteindre 10 000 bénéficiaires en 2020 puis 50 000 bénéficiaires en 2021. Taux de prise en charge de l'État de 47 % du SMIC.*

## Élargir les parcours emploi compétences (PEC) aux jeunes

*Tryptique « emploi-formation-compétence » pour lutter contre le chômage structurel et conjoncturel. Nouvelle formule depuis 2018 des contrats aidés ciblés sur le secteur non-marchand. 2020 : 20 000 PEC jeunes / 2021 : 80 000 PEC jeunes*

## Activité partielle

- Activité partielle de droit commun, activité partielle de longue durée (6,6Md)
- FNE Formation (1Md)

## Investissement dans les compétences / digitalisation de la formation → 900 M€

- Abonder les formations des métiers stratégiques de demain. Objectif de 25 000 personnes formées
- Digitaliser l'appareil de formation professionnel (équipement des organismes de formation, parcours de formation avec modules digitaux, tiers-lieux)
- Formation à distance : augmentation de l'offre (30 000 entrées en formation en 2021), création de plateformes de contenus pédagogiques

## Renforcement des moyens d'intervention et d'accompagnement de France compétences et Pôle Emploi → 1 Md€

- Garantir les versements de France compétence aux OPCO qui prennent en charge notamment les frais de formation des apprentis dans les CFA
- Augmentation des moyens de Pôle emploi

## Plan Massif d'investissement en santé (6 Md)

Qualité d'accueil dans les établissements médico-sociaux : Transformation, rénovation, équipement pour davantage de places, davantage de confort (priorité aux EHPAD)

Formation de la santé et du soin (aides-soignants - infirmiers)

Modernisation de l'offre de soins avec le soutien aux projets hospitaliers dans les territoires, en lien avec la médecine de ville

Rattrapage du retard sur les outils du numérique en santé :

- Intégration des prérequis techniques pour la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité et la sécurité des systèmes d'information de santé ;
- Soutien à la circulation des données de santé ;
- Accompagnement des acteurs par les opérateurs.

## **Inclusion numérique → 250 M€**

- Formation de médiateurs numériques (ateliers d'initiation au numérique)
- Création d'outils simples et sécurisés pour permettre aux aidants de mieux accompagner les usagers
- Soutien au développement des tiers-lieux (AAP « Fabrique des territoires »)
- 

## **Poursuite du plan France Très Haut Débit → 240 M€**

- Collectivités pour lesquelles un complément de financement est nécessaire en vue d'achever la couverture par la fibre optique dans le cadre d'un projet de réseau d'initiative publique (RIP)

## **Fonds de soutien à l'émergence de projets du Tourisme durable → 50 M€**

- Soutien au développement ou à l'adaptation d'activités de restauration durable, en particulier dans les communes rurales de moins de 20 000 habitants (élargissement possible, à terme, vers les restaurants en milieu urbain)
- Accompagnement à la transition durable des activités d'hébergements touristiques, en particulier dans les territoires ruraux
- Mise en place d'un premier AAP début 2021

## Soutien aux dynamiques territoriales

- Financer des opérations prêts à démarrer dans le cadre du volet territorial des CPER, des programmes nationaux de l'ANCT, des contrats de ruralité, etc...
- Abondement d'1Md euros supplémentaires pour la DSIL
- Création d'un filet budgétaire des recettes fiscales
- 

## Soutien aux commerces et à l'artisanat – Banque des Territoires → 306 M€

- Restructuration de 6 000 commerces d'ici 2025
- Dispositif déjà existant pour les lauréats Action Cœur de Ville → élargissement
- aux opérations de revitalisation de territoire (ORT) et Petites Villes de Demain
- Accompagnement en ingénierie, investissement au capital des foncières, prêts renouvellement urbain

## Soutien aux commerces et à l'artisanat - État → 150 M€

- Financement du déficit des foncières mises en places par la Banque des Territoires (subventions d'équilibre)
- Les entreprises du commerce et de l'artisanat bénéficieront par ailleurs des autres mesures du plan de relance en faveur des TPE et PME



## **Soutien à l'investissement industriel dans les territoires – BPI France (150M)**

Investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour les territoires  
Aide maximale de 800 000 € hors PGE

## **Plans sectoriels**

Plan de soutien aéronautique (#plan Aéro)

Plan de soutien automobile (#planAuto)

Plan de soutien aux entreprises technologiques (#plantech)

## **Plan culture (2Md)**

Soutien et revalorisation du patrimoine

Consolidation et modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (presse, livre, cinéma, audiovisuel)

## Dans le Calvados :

<http://www.calvados.gouv.fr/plan-de-relance-france-relance-r1998.html>

<http://normandie.direccte.gouv.fr/Calvados>

## En Normandie :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/Le-plan-France-Relance/Le-plan-France-R-Elance/>

## Sur le site du Ministère de l'économie, des finances et de la relance :



The screenshot shows the 'Plan de relance' page on the France Relance website. The page has a green header with the 'FRANCE RELANCE' logo and the title 'Plan de relance'. Below the header is a navigation menu with tabs for 'Les mesures', 'Actualités', and 'Presse'. Under 'Les mesures', there are sub-tabs for 'Particuliers', 'Entreprises', 'Collectivités locales', and 'Administrations'. The 'Collectivités locales' tab is selected. The main content area is titled 'Collectivités locales' and contains a list of measures. The first measure is 'Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer – volet « renouvellement forestier »', which is expanded to show its details. The second measure is 'Amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale'. The third measure is 'Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires'.

**Plan de relance**

Amélioration du portail

A+ A-

**FRANCE RELANCE**

Les mesures | Actualités | Presse

Particuliers | Entreprises | **Collectivités locales** | Administrations

Accueil du portail > Plan de relance > Les mesures > Collectivités locales

### Collectivités locales

Pour avoir les informations utiles sur ces mesures et en bénéficier, sélectionner le profil et la thématique qui vous concernent.

**Type de collectivité**

- Tous
- Communes
- Départements
- Régions

**Filtrer par thématique**

- Agriculture, forêts et mer
- Culture
- Écologie
- Énergie
- Innovation et recherche
- Mobilités

**Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer – volet « renouvellement forestier »**

»

**Agriculture, forêts et mer, Communes**

L'objectif est d'accompagner financièrement les investissements sylvicoles des communes propriétaires de forêts et les propriétaires forestiers privés dans une démarche dynamique de gestion durable. Ces investissements permettront d'améliorer la qualité des peuplements de faible valeur...

---

**Amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale**

**Énergie, Écologie, Communes, Départements**

Cette mesure vise à augmenter les investissements dans le réseau de distribution, spécifiquement en zone rurale en améliorant sa résilience, notamment face aux événements climatiques et en développant les investissements en faveur de la transition énergétique.

---

**Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires**

**Soutien à l'investissement, Numérique**